

**CINQUANTIÈME SESSION DU
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**
(17–19 novembre 2020, réunion virtuelle)

Document de travail

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : Point sur le Dialogue de haut niveau sur la jeunesse – Cadre océanien
pour l'épanouissement de la jeunesse**

(Document présenté par le Secrétariat)

Objet du document

1. Le présent document fait le point sur l'évaluation à mi-parcours du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse 2014–2023 (ci-après, le « Cadre jeunesse ») et rend compte des progrès réalisés sur le plan de l'épanouissement de la jeunesse par le biais de la programmation intégrée de la CPS. Il évoque également certaines des incidences particulières de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et les réponses y afférentes à l'échelle nationale et régionale.

Points clés

2. L'évaluation à mi-parcours du Cadre jeunesse a été conduite fin 2019. Elle a toutefois été perturbée par les restrictions des déplacements et d'autres mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19. En conséquence, le rapport d'évaluation final sera présenté lors de la cinquante et unième session du CRGA et inclura un examen des incidences de la pandémie sur les jeunes Océaniens.
3. Diverses évaluations actuelles indiquent que la situation liée à la pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontrent les jeunes, notamment le chômage et l'exclusion sociale. L'accès des jeunes à l'éducation et au marché de l'emploi est perturbé, et le ralentissement économique risque de compliquer considérablement leur parcours vers l'obtention et la pérennisation d'emplois et de revenus satisfaisants. Pourtant, ces incidences n'ont pas encore donné lieu à un grand nombre d'interventions directes ciblant spécifiquement la jeunesse.
4. La CPS s'emploie à suivre les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et collabore avec ses partenaires pour étudier les moyens de lutter contre celles-ci, notamment en renforçant la programmation intégrée et en intégrant systématiquement l'aide aux jeunes dans les efforts de relèvement.

Recommandations

5. Le CRGA est invité à :
- i. prendre acte des incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et des réponses y afférentes à l'échelle régionale et nationale ;
 - ii. prendre note du point sur l'évaluation à mi-parcours du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (Cadre jeunesse) et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre ;
 - iii. réitérer les appels qu'il avait lancés à ses quarante-huitième et quarante-neuvième sessions en vue de la mobilisation de moyens supplémentaires à l'appui de la mise en œuvre du Cadre jeunesse, d'une prise d'initiative de la part de tous les membres pour mobiliser des ressources en faveur de l'épanouissement de la jeunesse, et de l'organisation par le Secrétariat d'interventions régionales alignées sur le Cadre jeunesse ;
 - iv. appuyer les efforts visant à soutenir les jeunes, et charger la CPS de poursuivre le renforcement de la programmation intégrée ciblant la jeunesse dans l'ensemble de l'Organisation.
-

Point sur le Dialogue de haut niveau sur la jeunesse – Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse

Contexte

6. Les participants au Dialogue de haut niveau sur la jeunesse organisé en 2015 dans le cadre de la neuvième Conférence de la Communauté du Pacifique ont reconnu la nécessité de confier à une assemblée de haut niveau la mission de suivre la situation des jeunes, d'impulser une dynamique de progrès et de garantir un niveau d'engagement suffisant sur les questions intéressant les jeunes. Les États et Territoires membres représentés à la neuvième Conférence sont en outre convenus de faire de la jeunesse un point récurrent de l'ordre du jour de toutes les réunions des organes directeurs de la CPS. Le Département développement social de la CPS a été chargé de suivre les progrès accomplis dans la promotion des jeunes et de proposer des solutions adaptées à l'appui des thématiques les concernant et du Cadre jeunesse. Le présent document fait le point sur les incidences particulières de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes, sur l'évaluation à mi-parcours du Cadre jeunesse et sur les efforts déployés par la CPS en faveur de l'épanouissement de la jeunesse par le biais de la programmation intégrée.

Les jeunes dans le contexte de la pandémie de COVID-19

7. La pandémie de COVID-19 affecte de manière inédite tous les aspects de la vie des citoyens. S'agissant des jeunes, elle a exacerbé les difficultés existantes, notamment le chômage et l'exclusion sociale. Il est avéré que la pandémie a frappé les groupes vulnérables de manière disproportionnée. Des aspects croisés de l'identité tels que le sexe, le genre, l'appartenance ethnique, le handicap et une situation socioéconomique défavorisée augmentent la vulnérabilité des jeunes, en particulier de ceux qui sont sans emploi et ne suivent pas d'études¹. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les jeunes risquent moins de développer une forme sévère de la COVID-19 que les personnes âgées. Cependant, le ralentissement économique a perturbé l'accès à l'éducation et au marché de l'emploi, ce qui risque de fragiliser considérablement le parcours de la jeune génération vers l'obtention et la pérennisation d'emplois et de revenus satisfaisants².

¹ OCDE, 2020, *Youth and COVID-19, Response, Recovery and Resilience*. Page 5. https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134_134356-ud5kox3g26&title=Youth-and-COVID-19-Response-Recovery-and-Resilience

² OMS, 2020. Cité dans OCDE, 2020, *Youth and COVID-19, Response, Recovery and Resilience*. Page 5.

8. Selon une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de la Banque asiatique de développement (BAsD) relative aux incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes en Asie et dans le Pacifique, la pandémie a largement compromis les perspectives d'emploi des jeunes dans ces régions. Les jeunes rencontraient déjà des difficultés sur le marché du travail avant la pandémie³. En Océanie, le taux de chômage moyen des jeunes s'élevait à 23 %, un niveau bien plus élevé que la moyenne mondiale alors comprise entre 12 % et 13 %⁴. Selon l'étude de l'OIT, aux Fidji, 75,6 % des jeunes ont perdu leur emploi dans les secteurs passés sous revue (agriculture, commerce de détail, hôtels et restaurants, services de transport intérieurs et autres, bâtiment, industrie textile et produits textiles)⁵. Des effets similaires ont été observés dans le monde, qui ont provoqué de graves chocs dans les économies et sur les marchés du travail⁶.
9. Ces incidences de la pandémie de COVID-19 n'ont pas entraîné d'interventions directes ciblant spécifiquement les jeunes dans le cadre des plans nationaux de relance mis en œuvre. Aux Fidji, par exemple, malgré le très haut niveau de perte d'emploi chez les jeunes dans les sept secteurs passés sous revue, le plan de relance prévoyait des aides pour l'ensemble de la population, jeunes inclus, mais aucune intervention ou aide ciblée ne visait les jeunes⁷. Les autres plans de relance étaient similaires à cet égard.
10. À l'échelle régionale, la CPS s'est mobilisée ces derniers mois pour lutter contre les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes. Un document interne intitulé *Pacific youth and COVID-19 brief* (note relative à la jeunesse océanienne et à la pandémie de COVID-19) a été établi en vue d'éclairer les initiatives visant à faire face à ces incidences. On trouve dans cette note des recommandations de mesures immédiates et d'interventions politiques qui peuvent être mises au point dès maintenant, ainsi que d'interventions politiques à plus long terme. Certaines de ces recommandations ont été étudiées dans le cadre de la réponse de la CPS concernant les jeunes dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui s'articule autour de trois initiatives.
11. La première initiative associe deux composantes du modèle Youth@Work : Jeunesse et entrepreneuriat social (Youth-SENT) et Jeunes volontaires dans le Pacifique (Youth ViP). La deuxième vise le renforcement des capacités, et la troisième l'apprentissage et le dialogue intergénérationnels.
12. Les deux premières initiatives régionales ont fait l'objet de discussions avec des partenaires, dont le Secrétariat général du Commonwealth (volet jeunesse) et l'Institut de technologie de Waikato (Wintec) en Nouvelle-Zélande, en vue d'orienter l'aide destinée aux jeunes affectés par la pandémie de COVID-19 conformément aux domaines de réalisation définis dans le Cadre jeunesse. Ces initiatives seront mises en œuvre avec le soutien financier du Secrétariat général du Commonwealth et de la CPS et avec l'assistance technique du Wintec, dans le but de mettre au point des formations susceptibles de conduire à des microqualifications.

³ OIT et BAsD, 2020, *Tackling the COVID-19 youth employment crisis in Asia and the Pacific*. Page vi.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_753369.pdf

⁴ CPS, 2015, *Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse*.

https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/SDD/Youth/Pacific_Youth_Development_Framework_French_online_version.html

⁵ OIT et BAsD, 2020, *Tackling the COVID-19 youth employment crisis in Asia and the Pacific*. Page vi.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_753369.pdf

⁶ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2020, *Special Issue on COVID-19 and Youth*, unité chargée du Programme des Nations Unies pour la jeunesse.

⁷ Plan de relance du Gouvernement fidjien dans le cadre de la pandémie de COVID-19, 2020.

13. S'agissant de la troisième initiative relative à l'apprentissage et au dialogue intergénérationnels, un webinaire a été organisé à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (le 12 août). Il a reçu un accueil favorable de la part des jeunes, qui ont participé depuis les quatre coins du Pacifique. D'autres webinaires seront organisés sur divers sujets, en vue d'aider la jeunesse non seulement à se relever, mais également à répondre à des enjeux de développement plus larges, en particulier en ce qui concerne la mise à profit des connaissances et des pratiques autochtones transmises à la faveur du dialogue intergénérationnel.

Évaluation à mi-parcours du Cadre jeunesse – premiers résultats

14. Comme approuvé par le CRGA l'année dernière, une évaluation à mi-parcours du Cadre jeunesse a été réalisée par un consultant externe au dernier trimestre de l'année 2019. Plusieurs facteurs, dont les restrictions des déplacements et les fermetures de frontières, ont retardé l'établissement de la version définitive du rapport, qui n'est par conséquent pas en état d'être présenté au CRGA cette année. Cependant, le délai supplémentaire requis pour achever le rapport d'évaluation permettra d'y inclure des informations relatives aux incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes Océaniens et aux progrès accomplis dans le cadre des efforts de réponse et de relèvement.

Objectifs

15. L'évaluation à mi-parcours visait à faire le point sur les progrès accomplis dans les États et Territoires insulaires océaniques depuis 2015 au regard des réalisations attendues du Cadre jeunesse. L'évaluation poursuivait quatre objectifs :
 - i. Faire le point sur la mise en œuvre du Cadre jeunesse depuis son lancement en 2015.
 - ii. Recenser les programmes et les services pour la jeunesse au regard des quatre domaines de réalisation.
 - iii. Analyser les lacunes et les difficultés que présente la mise en œuvre des initiatives en faveur de l'épanouissement de la jeunesse au regard des réalisations attendues du Cadre jeunesse.
 - iv. Documenter les bonnes pratiques et les enseignements tirés au cours de ces trois années de mise en œuvre.

Méthodologie

16. L'évaluation a été réalisée suivant une méthode « récapitulative », articulée autour de quatre grandes questions :
 - i. Quelles politiques et stratégies spécifiques élaborées par le pays suivant le Cadre jeunesse ont été mises en œuvre depuis 2015 ?
 - ii. À ce jour, quels progrès ont été accomplis au regard des quatre domaines de réalisation prioritaires ?
 - iii. Quels sont les écarts entre les politiques et stratégies mises en œuvre et les quatre domaines de réalisation prioritaires ?
 - iv. Comment remédier à ces écarts à des fins d'amélioration future ?
17. Dans le cadre de cette méthodologie, six pays océaniques (Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Samoa et Tonga) ont été retenus dans l'ensemble des sous-régions aux fins d'un examen approfondi, tandis que des informations sur les autres pays océaniques ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire d'enquête et d'entretiens.

Synthèse des premiers résultats

Domaine de réalisation 1 : Les jeunes sont plus nombreux à occuper des emplois décent.

18. Les premiers résultats de l'évaluation indiquent que les pays passés sous revue disposent tous d'initiatives visant à promouvoir des emplois décent pour les jeunes. Parmi les initiatives courantes dans les pays, on peut citer la facilitation de l'accès des jeunes à l'éducation structurée et à la formation professionnelle, des systèmes de bourse et de prêt pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le renforcement des capacités en matière d'aide à la création d'entreprises et de soutien financier, et la disponibilité de services d'aide à l'emploi destinés aux jeunes. À l'échelle régionale, il est également pris note que les efforts déployés par les partenaires du développement, et notamment par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'OIT et Oxfam, promeuvent l'entrepreneuriat des jeunes.

Domaine de réalisation 2 : L'état de santé et le bien-être des jeunes se sont améliorés.

19. Les résultats de l'évaluation montrent que les services de santé disponibles incluent des services de santé mentale, des services de santé sexuelle et reproductive ainsi que des services de promotion de la santé portant par exemple sur la nutrition et l'activité physique. Ces services sont disponibles dans l'ensemble des pays passés sous revue. Des services de santé sexuelle et reproductive spécifiquement destinés aux jeunes sont disponibles à Kiribati et au Samoa, tandis que dans les autres pays, ces services destinés à l'ensemble de la population sont également accessibles aux jeunes.

Domaine de réalisation 3 : Les structures de gouvernance donnent aux jeunes les moyens d'influer davantage sur la prise de décisions.

20. L'évaluation portait sur les structures de gouvernance destinées aux jeunes telles que les conseils nationaux de la jeunesse et les ministères ou les services chargés de la jeunesse, et sur l'exercice par les jeunes de responsabilités conjointes avec les pouvoirs publics concernant des initiatives de développement pertinentes. Le rôle joué par les conseils nationaux de la jeunesse au titre de porte-voix des jeunes dans les prises de décision est variable. Les conseils à Kiribati, aux États fédérés de Micronésie et aux Tonga sont actifs, tandis qu'ailleurs, leur action est limitée par des moyens insuffisants. À l'échelle gouvernementale, la mobilisation de moyens au profit des ministères et des services chargés de la jeunesse varie d'un exercice comptable à l'autre. De toute évidence, l'allocation de crédits budgétaires aux ministères/services chargés de la jeunesse est problématique, ces derniers comptant souvent parmi les secteurs les moins bien dotés.

Domaine de réalisation 4 : Les jeunes exercent une influence et un rôle pilote grandissants en matière d'action environnementale.

21. Les résultats de l'évaluation attestent clairement que les jeunes participent à des actions en faveur de l'environnement. Bien que des difficultés soient relevées eu égard à la pérennité de certaines initiatives dont il est rendu compte, les données empiriques mettent en évidence un engagement croissant des jeunes sur les questions environnementales, en particulier en ce qui concerne le changement climatique et la résilience.

Prochaines étapes

22. En raison des restrictions dues à la pandémie de COVID-19, l'atelier de validation du projet de rapport et de ses conclusions prévu avec les États et Territoires insulaires océaniques a été annulé. Aussi des travaux supplémentaires sont-ils en cours de planification afin que le rapport inclue une évaluation

des incidences de la pandémie sur les jeunes et soit validé par les membres avant l'établissement de sa version définitive. Le rapport complet et les recommandations seront soumis pour examen dans le cadre du dernier point qui sera présenté au CRGA en 2021.

Programmation intégrée et travail sur les politiques

23. L'intégration systématique des enjeux propres à la jeunesse dans les programmes de la CPS s'inscrit désormais dans les activités courantes, lorsque les moyens disponibles le permettent. Outre les travaux décrits ci-après, la Division géosciences, énergie et services maritimes et la Division ressources terrestres ont mis en œuvre des initiatives, toutefois non couvertes par la période considérée.

Les jeunes et les maladies non transmissibles (MNT)

24. Dans le cadre de la réponse de la CPS à la crise des MNT qui touche la région, la Division santé publique a sollicité des porte-paroles de la jeunesse, qu'elle a fait participer au projet Wake Up!. Ce dernier a été lancé en 2017 dans le but d'informer les jeunes sur les MNT et de les former à des techniques de communication qui leur permettent de sensibiliser leurs communautés à ces maladies. Des groupes de jeunes ont été formés et accompagnés aux fins de la réalisation de vidéos et de fresques murales (graffitis) et, en 2019, des représentants de la jeunesse de huit États et Territoires insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Vanuatu et Wallis et Futuna) ont créé des bandes dessinées sous la houlette d'artistes professionnels.
25. Dans le cadre du projet Wake Up!, la Division santé publique a lancé un programme de jeunes ambassadeurs océaniques de la lutte contre les MNT afin d'appuyer les innovations pilotées par des jeunes qui visent à promouvoir la prévention et la lutte contre les MNT auprès de leurs pairs, mais aussi de tous les membres de leurs communautés.

Les jeunes et l'agriculture

26. En vue d'appuyer l'engagement des jeunes dans l'agriculture, le document *Youth and Agriculture Policy Brief* (note d'orientation sur les jeunes et l'agriculture) a été actualisé dans le but de recenser les lacunes dans les politiques et programmes pertinents. La note d'orientation permettra d'éclairer la promotion d'interventions politiques et programmatiques en faveur de l'engagement des jeunes dans l'agriculture, et notamment des efforts visant à faire face aux incidences de la pandémie de COVID-19.

Appui à l'échelle nationale

27. À l'échelle nationale, les Îles Cook et les États fédérés de Micronésie bénéficient d'une aide aux fins de l'évaluation et de l'élaboration de leurs politiques nationales de la jeunesse. Dans le cadre de cette aide, adaptée aux besoins, les capacités des correspondants sont renforcées afin qu'ils puissent poursuivre ce travail de manière autonome.

Conclusion

28. En 2020, la mise en œuvre du Cadre jeunesse a porté sur la programmation intégrée de la CPS et sur les premiers résultats de l'évaluation à mi-parcours. La pandémie de COVID-19 entraîne des incidences particulières pour les jeunes, comme exposé dans le rapport conjoint de l'OIT et de la BAsD. Si des réponses nationales et régionales ont été apportées, des lacunes existent en ce qui concerne les jeunes. Les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes seront étudiées plus avant et soumises à validation dans le cadre du travail qui reste à entreprendre aux fins de l'évaluation à mi-

parcours, l'objectif étant d'apporter un éclairage actualisé et d'orienter la future mise en œuvre du Cadre jeunesse en tenant compte des conséquences de la pandémie.

Recommandations

29. Le CRGA est invité à :

- i. prendre acte des incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et des réponses y afférentes à l'échelle régionale et nationale ;
 - ii. prendre note du point sur l'évaluation à mi-parcours du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (Cadre jeunesse) et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre ;
 - iii. réitérer les appels qu'il avait lancés à ses quarante-huitième et quarante-neuvième sessions en vue de la mobilisation de moyens supplémentaires à l'appui de la mise en œuvre du Cadre jeunesse, d'une prise d'initiative de la part de tous les membres pour mobiliser des ressources en faveur de l'épanouissement de la jeunesse, et de l'organisation par le Secrétariat d'interventions régionales alignées sur le Cadre jeunesse ;
 - iv. appuyer les efforts visant à soutenir les jeunes, et charger la CPS de poursuivre le renforcement de la programmation intégrée ciblant la jeunesse dans l'ensemble de l'Organisation.
-